

Contrats Générales d'utilisation et de vente de la solution Mailissimo

Le présent contrat est conclu entre les parties suivantes :

Net Solution Partner - Mailissimo

SARL au capital de 9 146,94 Euros

Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le n° 424 727 048

Dont le siège social est situé 1300 Route des Crêtes, 06560 Valbonne

ci-après dénommé «**Prestataire**»,

D'une part

ET

Le Client et/ou son représentant agissant pour son compte

Ayant accepté la proposition commerciale ou signé et retourné le bon un bon de commande de Net Solution Partner - Mailissimo et/ou effectué un achat depuis le site de Mailissimo

ci-après dénommé « **Le client**»

D'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le prestataire a conçu et développé un logiciel de gestion de contact et d'actions marketing électronique dénommé Mailissimo.

Ce logiciel permet à ses utilisateurs de gérer, grâce à un accès en ligne, des données sur leurs contacts et des campagnes de marketing électronique. Le logiciel permet aussi de consulter en ligne les statistiques relatives aux campagnes gérées.

L'accès au logiciel s'effectue en se connectant sur un site Internet à l'aide d'un mot de passe confidentiel remis au client.

Les termes spécifiques utilisés dans l'ensemble des documents correspondent aux définitions suivantes :

- « Mailissimo » : Logiciel de gestion de contact et d'action marketing accessible depuis un navigateur Internet publicitaires
- « Abonné(s) » : client(s)
- « Compte utilisateur » : Désigne le compte individuel composé d'un identifiant unique et d'un mot de passe permettant à l'utilisateur d'utiliser tout ou partie des fonctionnalités de la solution Mailissimo en se connectant à son compte
- « Campagne emailing » : Email (message électronique) envoyés à partir de l'interface Mailissimo à une liste de contact ayant pré définie ayant au préalable donné leur consentement à partir de l'interface Mailissimo

Le client souhaite disposer du logiciel Mailissimo à titre onéreux pour ses propres besoins.

CECI EXPOSE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales d'utilisation et de ventes (contrat) ont pour objet de déterminer les conditions techniques, financières et juridiques aux termes desquelles le Prestataire accorde au client un droit d'utilisation de son logiciel Mailissimo de gestion de contacts et d'actions marketing en ligne en location en mode SaaS. Le logiciel est hébergé et maintenu par les soins du prestataire.

Article 2 – Acceptation des conditions générales d'utilisation et de vente

Les Conditions Générales d'utilisation et de ventes sont consultables sur le Site et acceptées par tout Utilisateur préalablement à la création de son Compte ou à sa première utilisation du Service. L'utilisation du Service emporte l'adhésion entière et sans réserve de l'Utilisateur aux Conditions Générales en vigueur.

Les présentes conditions générales prévaudront sur toutes conditions générales d'achat du Client.

Article 3 – Droits et obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à mettre à disposition le logiciel Mailissimo dans les conditions et modalités du contrat.

Le prestataire héberge, maintient et supervise le logiciel Mailissimo sur ses serveurs. Il met à disposition du client un accès en ligne au logiciel Mailissimo. Le client accède aux fonctionnalités du logiciel à partir d'un navigateur internet Internet Explorer 7.0 et supérieur. Le prestataire s'engage à fournir les identifiants d'accès privés et sécurisés (identifiant, mot de passe) au client dès la signature ou acceptation sur le site de Mailissimo de la proposition commerciale ou du bon de commande.

Le prestataire s'engage à maintenir sur son serveur la disponibilité optimale à l'utilisation par l'abonné du logiciel Mailissimo et en cas d'interruption de service de tout faire dans les meilleurs délais pour permettre au client d'accéder à la solution Mailissimo.

Mailissimo ne pourra pas être tenu responsable des éventuelles pertes partielles ou totales des données du client, pour quelques causes que ce soit, et notamment suite à des mauvaises manipulations de la solution Mailissimo à partir des comptes utilisateurs associés au Client.

Compte tenu des particularités du réseau Internet et de l'impossibilité d'en maîtriser totalement l'évolution, les interruptions de service (systèmes de télécommunication, interruption des services des prestataires informatiques, interruption pour cause de maintenance, ou pour quelques autres causes que ce soit) n'auront aucune conséquence sur la poursuite du Contrat et ne pourront donner lieu à réclamation de la part du Client.

Mailissimo ne pourra pas être tenu responsable du contenu rendu public par le Client au travers de l'utilisation de la solution Mailissimo, dans la mesure où le prestataire n'a pas connaissance de celles-ci. La responsabilité de Mailissimo est strictement limitée au préjudice direct réellement subi et prouvé par le Client, à l'exclusion de tous chefs de préjudice indirect tels manque à gagner, perte de chiffre d'affaires ou autres et, en tout état de cause, ne saurait dépasser la somme perçue par Mailissimo au titre du Contrat durant les 2 (deux) mois précédents le fait générateur du dommage contractuel.

Article 4 – Droits et Obligations du client

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des réglementations en vigueur concernant la protection des données personnelles, le marketing direct et la loi LCEN (loi sur la confiance dans l'économie numérique). De manière générale, le Client s'engage à respecter le cadre des dispositions légales en vigueur ainsi qu'à mettre tout en oeuvre pour les faire respecter. Dans le cadre de ses opérations de marketing direct, le Client doit effectuer auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) ou tout autre organisme compétent les déclarations appropriées.

Mailissimo peut être amené à exclure des envois du client les contacts inclus dans les listes de quarantaine gérées par Mailissimo et constituées en partie sur la base des Opérations de l'ensemble des Clients de Mailissimo.

Mailissimo se réserve le droit d'interrompre à tout moment sa prestation, sans ouvrir droit à indemnisation, en cas d'utilisations préjudiciables à Mailissimo et ses clients et notamment:

- Lorsque les actions menées par le Client ne sont pas conformes avec la réglementation en vigueur et notamment si les emails envoyés par Mailissimo aux contacts du Client n'incluent pas un lien ou un moyen simple permettant au contact de ne plus recevoir de sollicitations de la part du client (lien de type opt-out)
- Lorsque des campagnes d'emailing sont envoyées à partir de Mailissimo à des contacts sans en avoir obtenu le consentement au préalable
- Lorsque le nombre de plaintes en provenance des contacts sollicités lors d'une campagne d'emailing par le Client se trouvaient au delà de la moyenne constatée pour l'ensemble des clients de la solution Mailissimo
- Lorsque le nombre de contacts erronés (NPAI Hard) dans l'envoi d'une campagne d'emailing se trouve au dessus de 0,4 % du total de contacts adressés

par le Client dans le cadre de sa campagne

- Lorsque des messages sont envoyées à des contacts du Client à partir de la plateforme avec des documents en pièce jointe autre que des format de type pdf, texte ou Microsoft Power Point

- Lorsque l'usage du service Mailissimo et/ou du contenu des actions marketing menées à partir de Mailissimo et/ou de la publicité effectuée par le Client paraissait illicite ou non-conforme aux termes des présentes et/ou de nature à porter préjudice à l'image de la solution Mailissimo

- Lorsqu'une action menée par le Client à partir de Mailissimo entraîne le classement en liste noire d'une ou plusieurs adresses IP utilisées par Mailissimo pour router les campagnes d'emailing marketing de ses clients

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte aux droits des tiers et de ne pas utiliser la solution Mailissimo pour diffuser des services, du contenu ou des prestations contraires aux bonnes moeurs et à la protection des mineurs ainsi que plus généralement à l'ordre public.

Le Client est et reste seul responsable du contenu et du fonctionnement des opérations marketing menées à partir de la solution Mailissimo. Le Client doit s'assurer qu'il détient les droits nécessaires à l'utilisation des marques, logos, dessins et créations diffusées à partir de la solution Mailissimo. Le Client garantit Mailissimo contre toute réclamation formulée ou toute action diligentée à ce titre contre cette dernière.

Toute connexion et/ou Opération effectuée en utilisant les comptes utilisateurs associés au Client seront réputées avoir été effectuées par le Client, sous son entière responsabilité.

Article 5 – Limite des responsabilités communes

Le Client reconnaît que Mailissimo n'est tenu à son égard que d'une obligation de moyen dans l'exécution de solution Mailissimo.

Le Client reconnaît entre autre que Mailissimo ne serait être tenue responsable de la bonne réception de l'ensemble de ses campagnes d'emailing marketing dans la mesure où Mailissimo ne maîtrise ni la base de contacts du Client, ni le contenu des emails envoyés, ni l'environnement technique de réception des destinataires finaux, et où que les conditions de délivrabilité des campagnes d'emailing marketing peuvent être modifiées à tout moment par les fournisseurs de services et/ou d'accès aux réseaux de télécommunications sans que Mailissimo en soit informé

Article 6 – Durée - Résiliation

Le présent contrat est conclu pour la durée indiquée sur l'offre commerciale ou bon de commande signé ou validé par le client sur le site Internet de Mailissimo.

Le Prestataire se réserve le droit de résilier, sans préavis ni autre formalité et sans indemnité, le contrat de tout Client qui aurait manqué à l'une de ses obligations contractuelles, et notamment en cas d'incident de paiement, ou qui se serait notamment livré à des actes dommageables au bon fonctionnement du réseau Internet et/ou contraires aux bonnes moeurs, aux règles d'éthique de l'emailing marketing, à la charte d'utilisation du service, ou plus généralement aux règles légales et d'ordre public.

Cette résiliation est de plein droit et à effet immédiat si sous un délai de 15 (quinze) jours ouvrés à compter de la réclamation, le client n'a pas pallié à leur manquement.

Article 7 – Redevance d'utilisation, frais d'installation

7.1 Installation et mise en service de base

Le coût d'installation et de mise en service de base de Mailissimo est défini dans l'offre commerciale ou bon de commande signé ou validé par le client sur le site Internet de Mailissimo.

7.2 Redevance d'utilisation.

Le montant de la redevance due au Prestataire au titre de l'abonnement pour l'utilisation du logiciel Mailissimo pour la durée est défini dans l'offre commerciale ou bon de commande signé ou validé par le client sur le site Internet de Mailissimo.

Ce montant peut être révisé à chaque reconduction de l'abonnement. Un courrier recommandé avec accusé de réception sera alors envoyé à l'Abonné, un (1) mois avant la date d'échéance de la période d'abonnement en cours.

Toutes demandes d'informations ou désaccord doivent être exprimées dans un délai de 1 (un) mois à compter de la date d'émission de la facture. Le délai d'un mois passé, le Client est réputé avoir accepté le récapitulatif présenté dans la facture, et aucune contestation ne sera admise par le Prestataire.

En cas de non-paiement de l'abonnement, toute somme due portera intérêt à compter de la date d'échéance et jusqu'au paiement de l'intégralité de la somme due, à un taux égal à deux fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, après mise en demeure par courrier électronique resté sans effet 10 (dix) jours après l'envoi.

Article 8 - Modification des présentes

A tout moment Net Solution Partner se réserve le droit de modifier ou de compléter les présentes conditions générales d'utilisation et de vente. Net Solution Partner informera le Client des modifications apportées en envoyant un email à l'adresse mentionné par le client lors de son inscription ou sur le site de Mailissimo. Par la suite, l'accord du Client sera alors considéré comme acquis si le Client continue à utiliser Mailissimo.

Article 9 – Confidentialité des informations collectées

Le Prestataire s'engage à respecter le caractère strictement confidentiel des données recueillies lors de la création des campagnes et par tout import de données dans Mailissimo.

Les contenus des campagnes, fichiers et plus généralement l'ensemble des données stockées dans Mailissimo dans le cadre du présent contrat sont la propriété exclusive du client ; le prestataire s'interdisant d'utiliser ou de commercialiser, directement ou indirectement, tout ou partie de ces données.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Le client reconnaît que les programmes constituant le logiciel Mailissimo sont et demeureront la propriété du Prestataire.

Le client s'engage à donner un caractère strictement confidentiel à toutes les informations, documentations, composants et fichiers informatiques relevant de l'exécution du présent contrat et après son terme.

Article - Publicité

Sauf notification préalable du Client et pendant la période du Contrat et 12 mois après sa fin, Net Solution Partner pourra utiliser pour sa communication le nom, les marques et les logos du Client dans le cadre des références citées.

Le Client concède à Net Solution Partner le droit de renvoyer vers le site Web du Client depuis son

site Web ou le site web de Mailissimo.

Article 10 – Clause d’indivisibilité

Le présent contrat et ses annexes constituent un tout indissociable. Cependant, les parties conviennent qu’en cas d’annulation d’une clause ou d’un élément de cet ensemble contractuel, elles resteront obligées par les autres stipulations.

Article - Mode et charge de preuve

Du fait du caractère exclusivement informatique du service Mailissimo délivré par Net Solution Partner, les Parties reconnaissent que le Client ne pourra exiger de Net Solution Partner qu’elle lui apporte d’autres preuves de l’exécution des ses prestations que les enregistrements des opérations effectuées par le service en ligne Mailissimo jusqu’à preuve contraire à la charge du Client.

Article 11 – Compétence

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Grasse sera seul compétent.